

« STARTUPS » ET TERRITOIRE

LES STRUCTURES D'AIDE À L'INTÉGRATION DE CES ENTREPRISES INNOVANTES



Le caractère innovant de la startup ne lui permet pas de définir clairement toutes les composantes de son marché et, de fait, d'exercer directement une activité rentable. Elle doit nécessairement passer par une phase de test et de recherche pour comprendre son environnement et ses clients et ainsi surmonter l'incertitude inhérente à tout projet innovant. C'est une de ses principales spécificités. Si les chiffres sont fluctuants d'une étude à l'autre, un accompagnement très en amont de la création d'entreprise augmenterait de 50 % les chances de survie à 3 ans des startups (Source : Les Échos).

La mise en place de structures dédiées aux startups semble donc indispensable. Elles peuvent être mises en place par des collectivités locales, des organismes consulaires type chambre de commerce ou des structures privées. Elles peuvent proposer notamment un hébergement ou de véritables programmes de formation. Quelles sont ces structures qui aident les startups à se développer ? Quel est le rôle de la collectivité dans ce processus ?

QU'EST-CE QU'UNE STARTUP ?

La startup est une jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance qui fait souvent l'objet de levée de fonds. On parle également de startup pour des entreprises en construction qui ne sont pas encore lancées sur le marché commercial ou seulement à titre expérimental. Elle est en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une technologie ou d'un modèle économique. Le risque d'échec est supérieur aux entreprises traditionnelles du fait d'un business modèle non éprouvé lié au manque de visibilité de ces structures. Le mot startup est un mot anglais d'origine américaine, ellipse de start up company. Il est composé de Start (commencer en anglais) et up, notion de hauteur, d'élévation. Il s'agit donc littéralement d'une « société qui démarre ». Autrement dit, une startup n'est pas encore une entreprise comme on peut l'imaginer, avec une organisation bien en place, commercialisant un produit ou un service sur un marché parfaitement identifié, mais une structure fragile qui nécessite une aide à l'intégration. Beaucoup de startups démarrent comme spin-offs, c'est-à-dire des filiales, de groupes de recherche universitaires ou d'entités existantes.

Le forum Digital à Colombelles héberge des startups numériques



source : tendanceouest.com

L'INNOVATION

Innover, c'est réussir le pari de lancer de nouveaux produits (l'iPod, la voiture hybride...), de nouveaux services (le Wi-Fi, le paiement par mobile...) ou de nouvelles sources de matière première ou d'énergie (plastiques recyclés, géothermie...). Il peut s'agir aussi de nouveaux modes d'organisation (le flux tendu...) de nouvelles méthodes (la vente en ligne...) et procédés (la cuisson sous vide...). On peut donc définir l'innovation comme le fait d'intégrer le meilleur des connaissances dans un produit ou service créatif qui permet d'aller plus loin dans la satisfaction des consommateurs.

On distingue deux types d'innovations :

Les innovations de rupture qui font table rase de l'existant pour le remplacer par quelque chose de complètement nouveau qui modifie profondément les conditions d'utilisation par les individus et/ou qui s'accompagne d'un bouleversement technologique. Le passage de la Casette VHS au DVD constitue un exemple emblématique.

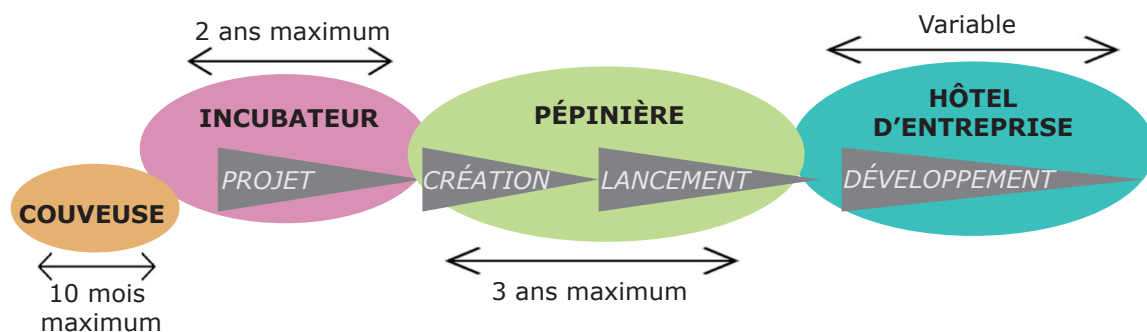
Les innovations incrémentales qui ne bouleversent pas les conditions d'usage et l'état de la technique, mais y apportent une amélioration sensible, par exemple les évolutions successives du téléphone portable (3G, 4G), avec l'emblématique iPhone d'Apple et son écran tactile de nouvelle génération. Ces innovations sont majoritaires.

LES STRUCTURES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les différentes structures d'aide au développement des jeunes entreprises ont des définitions différentes selon les pays d'implantation. L'objet du présent document se base sur le modèle français, qui développe un processus linéaire d'accueil qui ne se limite pas aux seules startups.

QUELQUES CHIFFRES DES STARTUPS EN FRANCE:

- Près de **90 %** des projets de startups échouent
- Entre **1 000** et **1 500** startups créées chaque année
- **92 %** des contrats sont à durée indéterminée (CDI) dans les Startups.
- Le personnel présente aussi la caractéristique d'être hautement qualifié : **69 %** des employés ont un niveau master.
- Le salarié-type a **30 ans** en moyenne.
- **81 %** des startups françaises bénéficient du Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), institué en 2014. Cette mesure reste le soutien à l'innovation le plus utilisé, devant : le Crédit impôt recherche (CIR) (71 %), le label Jeune entreprise (50 %) et le Crédit Impôt innovation (CII) (30 %).
- **93 %** des dirigeants des startups françaises sont favorables pour impliquer leurs salariés en leur proposant d'investir dans l'entreprise.



La couveuse : à la naissance du projet

La couveuse est le premier maillon auquel un entrepreneur peut faire appel. Les couveuses sont des structures publiques qui permettent aux futurs créateurs d'entreprise de tester leur projet grâce à divers outils et processus. La couveuse dispose d'ailleurs d'un contrat particulier visant à couvrir l'entrepreneur : le CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise). Ces structures sont assez rares.

L'incubateur : le premier hébergement

Les incubateurs sont souvent la première étape du parcours de création d'entreprise afin d'améliorer les chances de survie et de développement de ces entreprises. Ils peuvent être publics ou privés et donc avoir ou non un but lucratif. Arrivant en deuxième position après l'étape couveuse, l'incubateur peut être partenaire, voire même proposer l'activité de couveuse au sein d'un de ses programmes de formation. L'un des incubateurs privés le plus connu est « idea lab » créé par Bill Gross à Pasadena en Californie en 1996 qui sert de modèle pour de nombreux autres incubateurs du monde entier.

L'accélérateur : ou comment être bien connecté

Difficile de différencier les accélérateurs et incubateurs tant leurs missions sont, dans les grandes lignes, similaires. Si on devait trouver une grande différence entre ces deux types de structures, elle réside principalement dans les profils d'entreprises qui sont visées. Là où les incubateurs sont traditionnellement tournés vers les projets issus de

la recherche publique et le monde universitaire, les accélérateurs sont eux plutôt tournés vers les startups technologiques orientées web et mobile.

De type privé, les accélérateurs proposent principalement des services et sont fondés par des personnalités de l'entrepreneuriat innovant, des spécialistes du capital-risque ou des groupes de spécialistes voulant investir et porter des projets innovants. Le modèle des accélérateurs est plus récent que les incubateurs, l'un des premiers accélérateurs étant le « Y Combinator » créé par Paul Graham en 2005 dans la Silicon Valley.

La pépinière : pour s'émanciper

La pépinière d'entreprises est une structure généralement publique d'accueil et d'hébergement. Si certaines ont conçu des programmes d'accompagnement aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises, d'autres travaillent avec des couveuses ou s'orientent plus vers des services communs.

Les pépinières, à la différence des incubateurs et accélérateurs, hébergent plutôt des sociétés en phase de développement qui ont dépassé les étapes de projet, de création et de lancement. A noter que les services des pépinières sont généralement payants et les prix augmentent souvent avec le temps.

L'hôtel d'entreprise

L'hôtel s'adresse aux entreprises déjà existantes et propose des locaux-relais. Les services proposés sont les mêmes que pour la pépinière. Toutefois, l'approche est différente et la présence auprès de l'entrepreneur est plus discrète puisque la nécessité d'accompagnement est a priori plus faible.

| | Couveuse | Incubateur | Accélérateur | Pépinière | Hôtel d'entreprise |
|---|---|---|--|--|--|
| Exemple local | Créacoop 14 à Caen | Normandie Incubation à Caen | Fast Forward Normandie à Colombelles | Plug N'Work à Colombelles | Avenir Entreprises à Mondeville |
| Missions de la structure non exhaustives | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement • Formation • Coaching • Sécurisation • Réseau | <ul style="list-style-type: none"> • Formation • Aide au financement d'études • Intervention de professionnels • Hébergement modulaire • Services partagés | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'espaces technologiques mutualisés • Mise à disposition de ressources technologiques • Aide au management • Accompagnement • Mentorat • Modules de formations disponibles | <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et mutualisation des services avec d'autres entreprises • Mise à disposition de services partagés • Formations et animations | <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et mutualisation des services avec d'autres entreprises • Mise à disposition de services partagés • Formations et animations |
| Cibles de Startups | Étape du projet | Étape de la création | Étape de la création | Phase de développement | Phase de développement |

UN SECTEUR PRIVÉ DE PLUS EN PLUS PRÉSENT :

Les pépinières ou incubateurs créés à l'initiative d'entreprises se multiplient. Les fonds privés prennent le relais de collectivités locales soumises aux restrictions budgétaires, les structures de soutien aux startups étant jusqu'ici surtout financées par des fonds publics. Par les temps qui courent, les sources de financement de ces lieux sont de plus en plus difficiles à trouver pour des collectivités locales soumises au tour de vis budgétaire. Au moment de la vague Internet, un grand nombre de structures se sont créées, notamment d'origine privée, pour accompagner et faciliter le lancement de startup, moyennant une contrepartie financière.

LES LIEUX CRÉATIFS NOUVEAUX MOTEURS DE L'INNOVATION ?

Des lieux créatifs (espaces de coworking, fab labs, hack labs, living labs...) émergent dans le cadre des nouvelles logiques urbaines. Lieux de brassage des individus, des compétences, des informations, ces espaces constituent autant de « laboratoires » où se créent des idées nouvelles, des identités, des pratiques et des projets innovants de toutes sortes. Lieux hybrides et fluides à l'opposé des processus classiques de développement reposant sur la spécialisation, ils sont des lieux de partage et d'interconnexion.

Trois formes principales sont apparues ces dix dernières années, qui constituent une typologie rapide (mais non exhaustive) de ces nouveaux lieux porteurs de créativité : les espaces de travail partagé (coworking), les laboratoires vivants (living labs) et les laboratoires de fabrication numérique (fab labs). Toutefois, ces catégories sont poreuses, les fab labs comprenant souvent des espaces de coworking par exemple.

L'exemple du fab lab :

Le fab lab est un concept américain arrivé pour la première fois en France, dans la ville de Toulouse, en 2009. Ce laboratoire collaboratif met à disposition de tout un chacun, quasiment gratuitement, des machines numériques permettant de matérialiser des objets et des prototypes. Après Bordeaux, Paris, Grenoble et Toulouse, *Relais d'sciences* a choisi de développer un fab lab à Caen. Initialement implanté au forum digital sur le campus Effiscience, le concept prend place au cœur du nouveau bâtiment de la Maison de la recherche de l'imagination (MRI), baptisée « Le Dôme » depuis le 25 Avril 2016, situé près du port de plaisance.

Le fab lab, de la contraction de *Fabrication Laboratory*, laboratoire de fabrication en français, est un lieu ouvert au public mettant à la disposition de ce dernier un arsenal de machines et d'outils utilisés pour la conception et la réalisation d'objets de toutes sortes. La population ciblée se démarque par la richesse

de ses profils : on y trouve aussi bien des entrepreneurs qui souhaitent passer plus vite du concept au prototype que des designers/artistes, des étudiants désireux d'expérimenter et d'enrichir leurs connaissances pratiques en électronique ou en design que des citoyens retraités à l'âme de « bidouilleur ».

Ces structures symbolisent, par conséquent, des lieux d'émergence mais également d'expérimentation.

Le « Dôme » à proximité du centre-ville caennais



Il semble évident que ces lieux créatifs se montrent particulièrement attractifs pour de très jeunes startups car ils permettent de réduire considérablement la durée et les coûts de développement conceptuel, prototype et mise au point du produit en vue d'un éventuel lancement sur le marché. Les startups sont ainsi efficacement armées – à moindre frais – en vue de convaincre plus facilement d'éventuels investisseurs ou incubateurs de la valeur de leur projet.

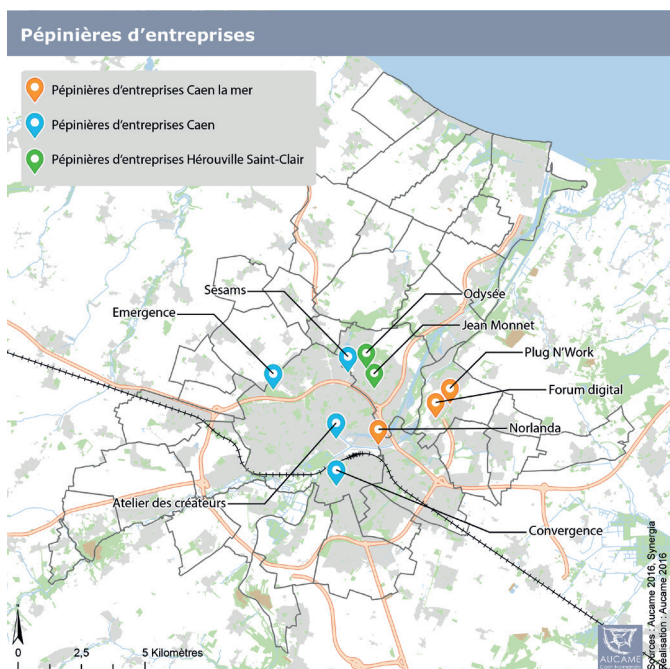
Le tissu des PME pourrait connaître un saut qualitatif en matière d'innovation si on met en place des solutions permettant à chaque entreprise, quelle que soit sa taille et son domaine d'activité, d'adopter et d'utiliser la démarche des lieux créatifs.

L'imprimante 3D, un outil d'aide aux startups

L'impression 3D peut permettre la production de pièces uniques ou de petites séries de pièces. Certaines activités peuvent d'ores et déjà être réalisées en utilisant l'impression 3D comme moyen de production, notamment pour des startups qui commencent à chercher de nouveaux modèles et remettent en cause des industries établies. La personnalisation et l'originalité des créations permises par l'impression 3D font que dans certains cas, les imperfections de production deviennent secondaires et permettent à des startups dès aujourd'hui de fabriquer leurs produits par impression 3D.



L'ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS SUR LE BASSIN CAENNAIS



| Nom | Création | Spécificité | Surface |
|-------------------------|----------|--|-----------------------|
| Convergence | 2007 | Innovation sociale | 550 m ² |
| Emergence | 1995 | Hautes technologies | 900 m ² |
| Sesams | 2013 | Santé et médical | 1 600 m ² |
| L'Atelier des Créateurs | 2013 | Mode, mobilier et décoration | 250 m ² |
| Norlanda | 2008 | Filière nautique et industries marines | 14 000 m ² |
| Plug N'Work | 2008 | Technologie et innovation | 1 600 m ² |
| Forum Digital | 2012 | Numérique et TIC | 1 000 m ² |
| Odyssée | 1994 | Généraliste | 2 780 m ² |
| Espace Jean Monnet | 2012 | Généraliste | 1 238 m ² |
| L'Agora | - | Généraliste | 362 m ² |

Ce tableau recense les pépinières d'entreprises d'investissement public sur Caen la mer. Il existe également d'autres pépinières sur les intercommunalités voisines, comme par exemple à Douvres-la-Délivrande, inaugurée en 2015. Trois nouvelles pépinières seront bientôt inaugurées sur Caen la mer. Une pépinière orientée vers l'économie sociale et solidaire à Hérouville Saint-Clair, une pépinière et un nouveau tiers-lieu dernière génération dédiée aux entreprises numériques à Caen et une pépinière dédiée au biomédical sur le plateau Nord.

Il existe de nombreuses structures d'aide au développement des jeunes entreprises sur le bassin caennais. Ce dernier compte ainsi une dizaine de pépinières et hôtels d'entreprises publics comme le montre la carte ci-dessus.

On recense également d'autres pépinières d'entreprises gérées par des structures privées comme par exemple à Carpiquet ou encore à Mondeville. La Normandie de l'ouest possède un incubateur régional, Normandie Incubation, associé à trois partenaires: l'université de Caen, l'ENSICAEN et le GANIL. La nouvelle région doit statuer prochainement sur un incubateur régional. Le bassin caennais dispose également de lieux créatifs ainsi que d'événements dédiés aux startups.

Les structures d'accompagnement des startups constituent des moteurs majeurs de l'innovation, en particulier dans le domaine des technologies de l'information. Si globalement on peut catégoriser ces différentes structures d'accompagnement et de coworking, chacune à ses spécialités et ses propres objectifs. Ces structures, parfois récentes, sont indépendantes les unes des autres et définissent donc leurs propres programmes d'accompagnement et missions ce qui peut les emmener à porter plusieurs casquettes. C'est notamment le cas des IPHE (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises) qui regroupent plusieurs programmes allant de l'incubation à l'hébergement d'activités, en passant par la case pépinière, accompagnant ainsi le porteur de projet pendant toutes les phases de sa création d'entreprises et cela pendant plusieurs années.

Le Startup Weekend

Le *Startup Weekend Caen* est un événement de création d'entreprises en 54 heures.

Les participants se rencontrent, proposent des idées, votent pour les meilleurs projets, forment des équipes, créent de nouveaux produits ou services et présentent leurs résultats devant un jury de professionnels. Il est organisé par la CCI Caen Normandie et l'Institut de l'Innovation et du Développement de l'Entrepreneuriat (InsIDE) de l'école de Management de Normandie.



- *Silicon Valley : territoire créatif* - Aucame, QSN n°57, sept. 2013
- *La maison de la recherche et de l'imagination : L'innovation, objet et projet urbain sur la presqu'île de Caen* - Aucame, QSN n°75, juin 2015

- www.synergia.fr
- www.miriade-innovation.fr

Directeur de la publication : Patrice DUNY

Contact : paul.andre@aucame.fr

Réalisation et mise en page : AUCAME 2016

Illustrations : AUCAME, sauf mention contraire

DÉPÔT LÉGAL : 2^{ème} TRIMESTRE 2016
ISSN : 1964-5155



Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour + d'info sur l'Open Data,
flashez ce QR Code

